

Nieul

LIEU Naturel
LIEN Unique



Conseil Municipal	<u>P. 3</u>	Les Évènements	<u>P. 15</u>
Le Budget	<u>P. 6</u>	La Vie Associative	<u>P. 17</u>
Les Actualités	<u>P. 10</u>	Etat-Civil 2025	<u>P. 23</u>
Les Institutions	<u>P. 12</u>	Remerciements	<u>P. 24</u>



Chères Nieuloises, Chers Nieulois,

Le dimanche 15 mars, vous nous avez témoigné votre soutien et accordé votre confiance avec une participation significative et ce, bien qu'il n'y eût qu'une seule liste.

Cela renforce notre légitimité et nous oblige à répondre à vos attentes et à nos devoirs. C'est avec bonheur et honneur que j'ai donc endossé cette nouvelle responsabilité afin de garantir l'harmonie de la vie en société sur Nieul.

C'est fort de mes deux mandats de 1er adjoint auprès de Béatrice TRICARD ainsi que de mes premières expériences d'élus auprès de Claude REBEYROTTE, que je débute ce mandat. Avec Béatrice et Claude, c'est bien l'ensemble des conseillers municipaux sur ces quatre mandats que j'emporte un peu avec moi en tant que Maire.

Afin de mener à bien la mise en œuvre de nos orientations dans les domaines de la communication, du lien intergénérationnel, des espaces de vie et du bien-vivre ensemble, tout en veillant à une gestion rigoureuse de nos finances – en particulier de notre budget de fonctionnement – je sais pouvoir compter sur l'engagement de la nouvelle équipe municipale ainsi que sur l'implication des agents communaux. Ensemble, nous disposerons d'un collectif mobilisé et solidaire pour répondre avec efficacité aux défis qui nous attendent.

Le premier Bulletin Municipal de cette mandature sera principalement axé sur les présentations des nouveaux élus et des commissions ainsi que sur le budget.

Nous avons souhaité une présentation synthétique et claire afin d'en faciliter la lecture et la compréhension. Si toutefois, il vous manquait des informations, nous sommes à votre disposition et écoute pour vous apporter plus de précisions.

Le relai avec les associations est un élément important pour le dynamisme de notre commune et les liens générés, c'est pour cela que vous retrouverez toujours un espace qui leur est dédié.

Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Bien à vous,



Laurent BILA
Maire

Le nouveau Conseil municipal de Nieul s'est réuni pour sa séance d'installation suite aux élections. Sans surprise, la liste unique « Nieul en Mouvement » a remporté la totalité des suffrages. **Laurent BILA a été élu Maire** à l'unanimité par les conseillers, et une équipe de **5 adjoints** a été mise en place pour gérer les différentes commissions (travaux, affaires scolaires, finances, communication, cadre de vie).

58,29 % taux de participation des habitants de la commune lors du vote.

19 sièges, tous remportés par la nouvelle équipe qui a élu le Maire à l'unanimité,

5 adjoints nommés pour accompagner le Maire dans ses fonctions.





Maire



Laurent
Bila

1er Adjoint



Jean-Luc
Ruaud

2ème Adjoint



Marie-Claude
Chaumont

3ème Adjoint



Laurent
Auzemery

4ème Adjoint



Virginie
Giannoni

5ème Adjoint



Pascal
Pagnou

Travaux



Benjamin
Crespy



Céline
Gaspard

Affaires Scolaires



Myriam
Boulesteix



Clément
Mazin



Sandra
Piralla



Jean-Luc
Ruaud



Marie-Claude
Chaumont

Animation



Virginie
Giannoni



Pierre
Quette



Laurent
Auzemery



Jean-Luc
Ruaud



Charles
Moulaine

Environnement



Charles
Moullaine



Paola
Reauly



Nathalie
Bruyère



Pascal
Pagnou



Claire
Malric

Affaires sociales



Marie-France
Lecointre

+



Claire
Malric



Pierre
Quette



Marie-France
Lecointre



Aurélien
Détienne



Sandra
Piralla

Finances



Virginie
Giannoni



Pascal
Pagnou



Céline
Gaspard



Charles
Moullaine



Nathalie
Bruyère

associative et économique



Charles
Moullaine



Benjamin
Crespy



Clément
Mazin

Communication



Myriam
Boulesteix



Imanol
Tronche

Nieul

LIEU Naturel
LIEN Unique

Patrimoine



Céline
Gaspard



Paola
Reauly



Claire
Malric



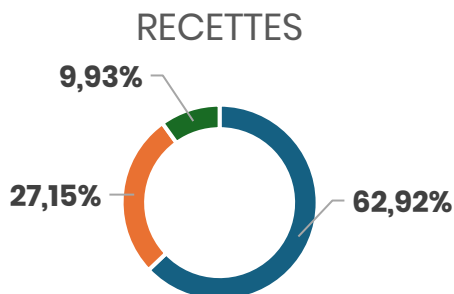
Nathalie
Bruyère



Benjamin
Crespy

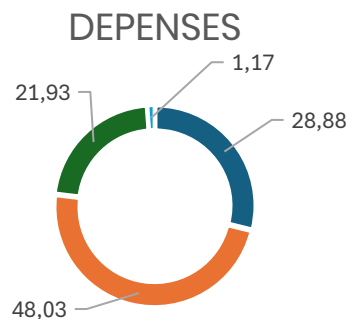
Compte financier unique 2025 Les résultats de l'année passée

Ce dont on a disposé : 1 374 571 €



- Ressources fiscales : 864 880 €
- Dotations et participations : 373 166 €
- Ventes et autres produits courants non financier : 136 525 €

Ce qui en a été fait : 1 285 350 €



- Charges générales : 371 152 €
- Charges de personnel : 617 307 €
- Charges de gestion courante : 281 849 €
- Charges réelles financières : 15 042 €

PRINCIPALES REALISATIONS & ACQUISITIONS EN 2025

- 3^{ème} année Achat étang des Bois : 17 000 €
- Travaux Centre Bourg : 12 119,45 €
- PLU – Révisions : 5 589 €
- Eclairage Public : 12 958,11 €
- Scolaire : 3 193,56 €
- Château (porte entrée, vitraux...) : 9 503,66 €
- Mairie Huisseries portes d'entrée : 11 049,60 €
- Voirie : plaques de rue, poteau incendie : 10 260,33 €

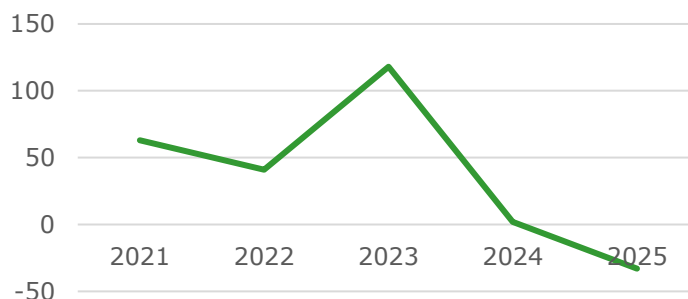
Excédent de fonctionnement : 89 221 €

Les indicateurs 2025

● **Le Problème Source** : Les charges sont trop **rigides** (très élevées), ce qui étouffe le taux d'épargne (8,77 au lieu de 13-15).

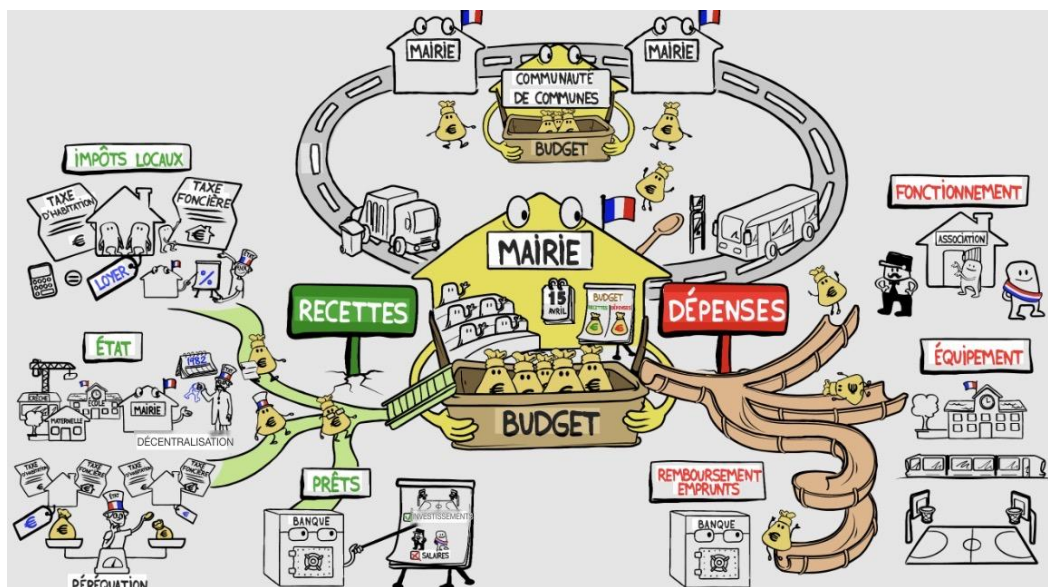
⚠ **L'Effet Domino** : Sans épargne, la **Capacité d'Autofinancement brute s'effondre**, la CAF nette devient **négative**,

Evolution de la capacité
d'autofinancement nette en K€



et la capacité de désendettement explose (> 10 ans).

🔗 **La Décision** : **Bloquer** les nouveaux emprunts non subventionnés et faire des **arbitrages structurels** sur les dépenses courantes.



Budget primitif 2026 : Les prévisions de l'année en cours

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ch	Libellé	Budget 2026
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	463 025,00
12	CHARGES DE PERSONNEL	760 500,00
14	ATTENUATIONS CHARGES DE PRODUITS	500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	297 719,00
66	CHARGES FINANCIERES	14 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	500,83
TOTAL REEL DEPENSES FONCTIONNEMENT		1 536 744,83
43	VIREMENT SECTION SECTION d'INVESTISSEMENT	233 109,17
42	OP D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 911,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 785 765,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ch	Libellé	Budget 2026
002	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	318 060,17
013	ATTÉNUATION DE CHARGES	20 500,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	5 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	107 155,00
73	IMPOTS ET TAXES	99 644,00
731	IMPOSITIONS DIRECTES	817 739,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	385 116,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 050,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,83
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDGÉTAIRES	400,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 785 765,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Ch	Libellé	Budget 2026
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	134 394,77
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	142 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 072,73
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSES	15 911,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 198,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	98 878,00
TOTAL REEL INVESTISSEMENT		531 454,00
040	OPERATIONS	5 000,00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	742,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		537 197,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ch	Libellé	Budget 2026
10	DOTATION FONDS DIVERS	210 629,00
13	SUBVENTIONS	40 912,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		251 541,00
021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	233 109,17
024	PRODUITS DE CESSION	35 083,00
040	OP D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	15 911,00
045	OP SOUS MANDAT A SUBDIVISER	1 552,83
TOTAL ORDRE DE RECETTES INVESTISSEMENT		285 656,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		537 197,00

LES TAUX D'IMPOSITION



Taux de fiscalité directe	2025	2026
Taux de Taxe sur le foncier bâti	40,50%	42,93%
Taux de Taxe sur le foncier non bâti	73,08%	77,46%
Taux de Taxe d'habitation	15,22%	16,13%

Budget primitif 2026 : Les prévisions de l'année en cours

Une gestion responsable et prudente : Face à la hausse des coûts (énergie, fournitures), la mairie serre la ceinture sur ses dépenses de fonctionnement internes pour ne pas impacter les services essentiels.

On priorise : Tous les projets de travaux ou d'aménagements vont être classés. On fera d'abord ce qui est **obligatoire et sécuritaire**, et on décalera un peu ce qui est moins urgent.

Zéro endettement toxique : On s'interdit d'emprunter de l'argent si on n'a pas, en face, une subvention garantie pour financer une grande partie du projet

La situation budgétaire appelle un pilotage resserré du fonctionnement et une priorisation de l'investissement, afin de reconstituer l'autofinancement et de contenir l'endettement dans des seuils soutenables.

La Poste

Du nouveau pour nos services postaux !

La Municipalité reste pleinement mobilisée et poursuit un dialogue actif avec les dirigeants de La Poste afin de trouver une solution durable et adaptée aux besoins de notre Commune.

Nous étudions actuellement la faisabilité d'une **Agence Postale Communale (APC)**, solution qui permettrait de réaliser 80 à 90 % des opérations menées dans un bureau de poste.



Le retour de vos services postaux est en bonne voie, et nous avons hâte de partager la suite avec vous.

Nous revenons vers vous très rapidement pour vous en dire plus !

Merci de votre patience et de votre confiance !

Etang du Château – Pêche interdite

Cap sur la sérénité !

Par arrêté municipal (n° PM-2026-034), la pêche est désormais suspendue à l'étang du Château afin de lui redonner sa véritable vocation : l'objectif est d'offrir aux Nieulois et aux visiteurs un espace préservé, entièrement dédié à la **promenade, à la détente et au ressourcement.**

Avis à nos amis pêcheurs : pas d'inquiétude !

Vous pouvez continuer à vivre votre passion dans les meilleures conditions sur les **autres étangs de la commune, spécialement aménagés et empoissonnés** pour vous offrir de belles prises.



Réfection de la toiture de la Sacristie

Les travaux de réfection de la toiture de la Sacristie sont terminés. Merci à l'entreprise Denizou pour leur travail de qualité.
Opération financée avec la Fondation du Patrimoine.



Pour votre sécurité

L'immeuble 2 rue de l'Ancienne Fontaine

Un arrêté municipal (n° PM-2026-027) a été pris concernant la grange de la rue de l'Ancienne Fontaine en raison d'un risque sur la structure.

La municipalité et le propriétaire collaborent activement pour sécuriser durablement les lieux au plus vite.

👉 **Par sécurité : utilisez impérativement le trottoir d'en face !**



L'aire de Jeux

L'aire de jeux est exceptionnellement fermée depuis le 3 avril, suite à un arrêté municipal (n° PM-2026-029).

Un contrôle récent a mis en évidence des ajustements nécessaires pour garantir une utilisation en toute sécurité.

Des interventions sont prévues pour réouvrir partiellement quelques jeux !



STOP Chemin des Lavandières

Par arrêté de Police du Maire (n° PM-2026-015) en date du 12 février 2026, un « **STOP** » a été instauré à l'intersection du Chemin des Lavandières et de la Rue Edouard Mouratille.



Le Conseil Communautaire

UN NOUVEAU MANDAT POUR ELAN, VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

À l'issue des élections municipales, la Communauté de communes ELAN a renouvelé sa gouvernance le mercredi 1er avril. 2 élus communautaires représentent votre commune : **Laurent Bila**, conseiller délégué à la voirie et aux ouvrages d'art, et **Marie-Claude Chaumont**.

Le conseil communautaire règle par délibérations les affaires de la Communauté de communes, dans la limite des compétences qui lui sont transférées. Ces compétences sont exercées en lieu et place des communes.

LES COMPETENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Promotion du tourisme.
- GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte des déchets
- Assainissement

LES COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES :

- Protection de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie (hors centre-bourgs)
- Action sociale sur une partie du territoire
- École de musique intercommunale
- Aménagement du numérique
- Culture
- Partenariats et actions pour l'insertion par l'emploi

CET ETE, NE MANQUEZ PAS LES EVENEMENTS DU TERRITOIRE

Chaque année, la saison estivale est l'occasion de profiter des nombreux festivals organisés sur la Communauté de communes. Ces évènements mettent à l'honneur la musique, mais aussi le théâtre, la poésie ou encore l'artisanat. Ne manquez pas les prochains rendez-vous :

- **Imagi*Nieul**, l'art de la marionnette du 2 au 31 juillet à Nieul et Nantiat
- **Les Bandafolie's**, le rendez-vous incontournable du 10 au 14 juillet à Bessines-sur-Gartempe
- **Rodins des bois**, l'artisanat d'art en pleine nature du 12 au 14 juillet à Saint-Léger-la-Montagne
- **Festival 1001 notes**, festival de musique classique, le 14 juillet à Nieul
- **Musique sous les étoiles**, festival de musique classique du 24 au 26 juillet à Compreignac
- **Festival Intui'son**, un moment festif et familial du 8 au 9 août à Laurière
- **Le Buis Blues Festival**, le rendez-vous du blues en Limousin du 20 au 22 août au Buis
- **Festival de l'hydre**, entre théâtre et poésie du 4 au 5 septembre à Saint-Priest-Taurion
- **Festi'zac**, le festival de musiques actuelles du 11 au 12 septembre à Ambazac

Pour ne rien manquer des évènements de l'été, rendez-vous sur l'agenda :



Le Conseil Départemental

Les Matinées seniors 2026 près de chez vous

Vous souhaitez vous familiariser avec l'utilisation d'internet ? Des ateliers gratuits, ouverts à tous et encadrés par des professionnels sont proposés par le Département près de chez vous (à Veyrac, salle des associations – complexe du Mas Martin) sur les thématiques suivantes : « acheter et naviguer sans risque », le mardi 9 juin, « se distraire, se cultiver, voyager », le mardi 16 juin, « démarches administratives en ligne » le mardi 23 juin et « communiquer : appels vidéo et messagerie » le lundi 29 juin. Infos et inscriptions au 05 55 14 27 77 ou auprès de la mairie.

Au bout du Conte, le 7e festival itinérant du conte en Haute-Vienne

Jusqu'au 14 juin 2026, la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne vous propose plus de 30 spectacles gratuits, pour petits et grands, sur tout le département, présentés par 10 conteurs et conteuses. Le 13 juin, retrouvez Yann Foury dans le parc du château à 10h30 pour la balade contée Contes des chemins oubliés. Infos et réservations auprès de la bibliothèque Georges-Emmanuel Clancier au 05 55 75 62 08.

Randonnez-vous en Haute-Vienne, 23e édition

Cette année les amateurs de marche et de randonnée se donnent rendez-vous à Saint-Léonard-de-Noblat, le dimanche 6 septembre prochain. Venez arpenter la nature préservée du pays de Monts et Barrages sur l'un des quatre circuits proposées (de 4,5 à 27 km) qui traverseront les communes de Bujaleuf, Champnétery et la Geneytouse. Ouverture des inscriptions le 1er août sur haute-vienne.fr

Le Département accompagne les communes dans leurs projets

Premier partenaire des Communes, le Département a accompagné près de 6 000 projets sur le territoire entre 2020 et 2025 : construction de logements sociaux, maintien des services essentiels en zone rurale, amélioration énergétique des bâtiments communaux, créations de maisons de santé, travaux d'assainissement, etc. À Nieul, les travaux d'effacement du réseau d'éclairage public, route du Gay de Vergne et de mise aux normes d'une armoire électrique au lotissement du canal ont bénéficié d'une subvention pour d'un montant de 3 958,67 €, soit 40% du coût total. Les travaux de remplacement des menuiseries et de réfection du plancher de la mairie ont été accompagnés à hauteur de 20% du coût total, soit 2 629,30€.

Haute-Vienne Santé, l'accès aux soins pour tous

Une complémentaire santé à prix négociés et accessible à tous les habitants, c'est ce que propose Haute-Vienne santé depuis 2018, en partenariat avec Actiom, association d'assurés indépendante, dans le cadre du dispositif Mon département, ma santé.

Dates de permanences à la Maison du Département de Nantiat : 2e mercredi du mois, de 9h00 à 12h00, soit les 17 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre et 9 décembre. plus d'infos au 05 57 810 410

Suivez l'actualité départementale sur haute-vienne.fr et les réseaux sociaux



@departementhautevienne



@hautevienne_dep



@Département de la Haute-Vienne

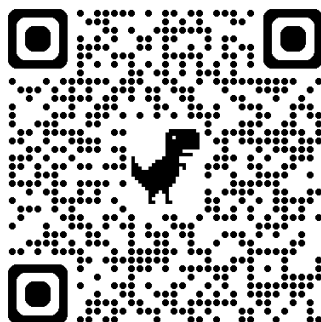
Le Conseil Régional



Les transports en commun

La région Nouvelle-Aquitaine gère les transports en commun de notre territoire. : TER, Bus, ou encore covoiturage toutes les informations sont disponibles sur le site Transports en Nouvelle-Aquitaine.

Flashez le QR code



Et rentrez NIEUL dans la barre de recherche



Transports
en Nouvelle-Aquitaine



Modalis

Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM) lance une plateforme de covoiturage publique et sans commission.

MODALIS est gérée par NAM permet de reverser l'intégralité de la somme payée par les passagers au conducteur.

Inscrivez-vous en scannant le QR Code ou en téléchargeant l'application sur votre Smartphone depuis le Google Store ou Apple Store.



La cérémonie du 8 Mai 1945

Vendredi 8 mai à 11h45 devant le Monument aux morts, nous avons célébré la Victoire du 8 Mai 1945.

Extrait du discours de Madame la ministre des Armées et des Anciens Combattants :

« Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie.

Libérée par tous les Alliés. Libérée avec le concours des armées de la France, « la seule France, [celle] qui se bat » et ne se rend pas.

Ne l'oublions jamais : avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit. »



Le forum des associations

Cette année le forum des associations s'est tenu le 18 juin, pendant la manifestation du marché festif des producteurs.

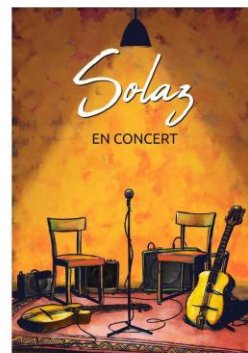
Un format qui a trouvé son public.

Nous remercions toutes les associations pour leur disponibilité !

Venez fêter les 5 ans du marché !



L'association de producteurs La Gargouille présente :



Marché festif

JEUDI 18 JUIN
16h30 – 20h

NIEUL

Esplanade
du château

Marché de producteurs locaux
Concert au chapeau
Influences flamenco, jazz manouche...

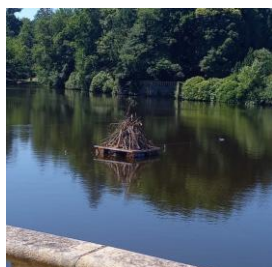


Contact : 06 68 93 09 17 - Laurent

Edition 2026

Le feu de la Saint Jean

Samedi 20 juin l'étang du Château s'est embrasé pour célébrer la fête du Solstice.



Le PEDT de Pâques

Un petit retour sur les activités extrascolaires en lien avec le PEDT (Projet Educatif Territorial) qui se sont déroulées pendant les vacances de Pâques... Plusieurs associations et autres partenaires ont de nouveau accepté de s'impliquer dans la vie de la Commune en encadrant des petits groupes d'enfants accompagnés de leurs familles afin de partager leurs savoir-faire et leurs connaissances.

CULTUREMOI a « ouvert le bal » la première semaine en proposant une activité manuelle sur le thème du Printemps avec un carillon en argile, suivie par l'APE (Amicale Pour les Ecoles) qui a initié les enfants au travail du cuir en confectionnant une trousse.

La deuxième semaine a connu un souffle nouveau avec l'entrée dans le PEDT de deux nouveaux partenaires que nous remercions vivement pour leur implication :

- La Ferme des Chantouroux d'une part, qui a proposé une visite de ses locaux (ferme et moulin) et présenté ses jolies petites vaches Galloway et ses poules à nos chers bambins,
 - et le Club Compétition Nieul d'autre part, nouvellement créé, qui les a conseillés sur certains jeux d'adresse en VTT autour du Château de Nieul.
- Enfin, le Club de Loisirs des Bois a clôturé les vacances par une partie de pêche ensoleillée à l'Etang des Bois.

De bien belles après-midis qui ont ravi petits et grands !

Nous remercions également :

- l'association Autocaravaning qui, dans l'impossibilité d'encadrer un atelier sur la période, a généreusement offert un goûter aux enfants des deux écoles sur le temps Garderie.
- l'Entente Sportive Nieul Saint-Gence, Créativité, ainsi que Yoga Nieul pour leur engagement

Un grand MERCI aux familles qui ont participé à ces précieux moments riches en échanges ainsi qu'aux associations et aux partenaires qui ont bien voulu jouer le jeu et ainsi permis de passer de belles après-midis de partage dans la joie et la bonne humeur.

Prochain rendez-vous : Toussaint 2026 donc ... à vos agendas !!!



Les évènements de cet été

La fête du 13 juillet

NIEUL célèbre la Fête Nationale

Animations pour enfants
Restauration rapide sur place
Animation musicale

Feu d'artifice
13 juillet

Place Emile Foussat et
Parc du Château

Imagi'Nieul

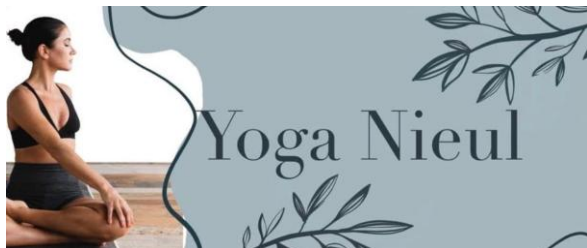
L'édition 2026 d'Imagi'Nieul se déroulera les 8, 16 et 17 juillet au Château de Nieul.

Le Tour du Limousin

Cette année le Tour du Limousin passera par Nieul le vendredi 21 août.

Nous aurons besoin de bénévoles pour les signaleurs...

N'hésitez pas à vous faire connaître dès maintenant auprès du Service Administratif au 05 55 75 80 23.



YOGA NIEUL

Une association dynamique et conviviale

L'association YOGA NIEUL a poursuivi ses activités dans une ambiance chaleureuse, alliant yoga, randonnée bisannuelle et moments de partage.

Le 25 avril, les adhérents ont eu le plaisir de participer à un stage d'une demi-journée, moment privilégié de pratique autour du yoga.

Le 13 juin, une agréable randonnée de 6 km a permis à chacun de profiter de la nature tout en renforçant les liens du groupe.

L'association vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour une prochaine randonnée ouverte à tous sur le dernier trimestre. Les informations pratiques seront communiquées via Facebook.



Rejoignez-nous au cours de yoga :

Respirez . Bougez . Relaxez-vous.

PRENDRE SOIN DE SOI EN CONSCIENCE

Le yoga de l'énergie est une invitation à s'accorder un vrai moment pour soi dans une atmosphère de calme, d'écoute et de bienveillance.

Grâce au souffle, aux postures et à des mouvements conscients, cette pratique aide à relâcher les tensions, à mieux respirer et à retrouver une sensation d'harmonie entre le corps et l'esprit.

Ouvert à tous, il permet à chacun d'avancer à son rythme, simplement en cultivant détente, vitalité et sérénité dans la vie quotidienne.

L'association YOGA NIEUL vous propose 3 séances/semaine : les mardis de 9H à 10H, les mercredis de 18H15 à 19H15 ou de 19H30 à 20H30.

Pour plus de détails et inscriptions, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse nieulyoga@gmail.com.

Continuez à nous suivre sur Facebook : <https://facebook.com/yoga.nieul>

Bel été à tous,
Au plaisir de vous retrouver à la rentrée,
Le bureau



APE NIEUL



Une fin d'année scolaire sur les chapeaux de roues pour l'APE avec 2 manifestations en JUIN



informations

Concrètement les bénéfices de l'APE à quoi servent-ils ????

Cette année scolaire, ce n'est pas moins de 3700€ qui ont été reversés aux écoles et l'APE a financé l'animation de Noël ainsi que des structures gonflables à la fête des écoles pour 1200€.

MERCI à tous pour vos participations à nos événements.



événements

C'est les vacances !!!!



L'année scolaire touche à sa fin, l'occasion pour tous les membres et bénévoles de l'APE de se reposer après une année riche en animation. BRAVO et MERCI A TOUS



Renseignements et réservations
ape.nieul@gmail.com

Le Club Compétition Nieul

Affilié à la Fédération Française de Cyclisme, le club a ouvert ses portes en septembre 2025.

Sa vocation première est de permettre aux enfants, dès l'âge de 6 ans, de pratiquer le cyclisme au sein d'une structure encadrée, tout en découvrant les différentes disciplines du cyclisme traditionnel : la route, la piste et le cyclo-cross.

Les entraînements se déroulent chaque mercredi, de 15h30 à 17h30, au stade municipal de Nieul, dans un cadre propice à l'apprentissage et au plaisir de rouler.

Cette année marque également une étape importante dans le développement du club, avec l'organisation de sa première course officielle FFC, dédiée aux catégories U15 et U17.

Parallèlement, le club s'attache à accompagner la progression de ses jeunes licenciés en s'appuyant sur une section de coureurs adultes, qui portent fièrement les couleurs du club lors des compétitions organisées chaque week-end.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter M. Clément Erwan (président) au 06 30 86 12 69 ou M. Buisson Julien (entraîneur et vice-président) au 06 88 87 95 51.



Passion ZUMBA

« N'hésitez plus et venez nous rejoindre les lundis de 20h à 21h pour bouger, rigoler et s'amuser au rythme de la musique.

Les chorégraphies sont renouvelées tout au long de l'année ! »

Notre Assemblée Générale aura lieu le lundi 29 juin à 21h (après le cours) à la salle des fêtes."



TÉLÉTHON

Résultats de l'édition 2025 du Téléthon

- National : 100 548 314 €
- Haute-Vienne : 623 341 €, dont 282 517 € issus des animations de terrain.

Résultat de Nieul : 2 646 €

Placide, Bidu et Ali, dessinateurs fidèles au salon du dessin de Presse et d'humour de Saint Just le Martel, accompagnés de Marcus et Chase de la Pat'Patrouille, étaient les parrains de cette édition en Haute-Vienne.

Nous remercions toutes les personnes de Nieul qui ont participé à la fabrication et à la vente des gâteaux, ainsi qu'à la vente des

des 600 jacinthes, sans oublier les commerçants, notamment la pharmacie, pour la vente des objets de la boutique. Merci aussi à notre apiculteur pour la fourniture de son miel.

Nous remercions également les organisateurs et les randonneurs, qui ont marché pour le Téléthon, sans oublier les nombreuses personnes qui ont fait un don.

Le TELETHON MERCI a eu lieu à Panazol le 17 avril 2026 avec la participation de XAVIER NISSAN, chercheur au Généthon Ivry, ISTEM, Institut Myologie – Pitié Salpêtrière.

Son intervention a permis de mesurer l'avancée de la recherche et l'importance de la collecte qui contribue à l'aboutissement de nouveaux résultats pour les maladies rares mais aussi pour les maladies les plus fréquentes.

Rendez-vous est donné le 5 et 6 DECEMBRE 2026, pour le 40ème Téléthon avec les villes du Pays de la Météorite comme villages Téléthon.

Le thème sera un « Téléthon RENVERSANT ». Nous vous attendons pour cette date avec de nombreuses idées sur ce thème.



Les Volières Nieuloises

Bonjour à tous

Le Président Stéphane COUDERT a tenu l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des VOLIERES NIEULOISES, le 24 janvier 2026.

Étaient présents, les membres du bureau, des membres de l'Association et Béatrice Tricard, Maire de Nieul.

Le compte rendu de l'année a été exposé par le Président, les activités par la Secrétaire et les comptes par la Trésorière.



Président : Stéphane COUDERT

Vice-Président avicole : Jean-Claude DUREAU

Vice-Président ornithologie : Patrick CLAVAUD

Secrétaire : Chantal COUDERT

Trésorière : Geneviève QUETTE

Pour terminer agréablement cette Assemblée Générale, l'Association LES VOLIÈRES NIEULOISES s'est retrouvée autour d'un repas « SURPRISE » au Feuillardier, surprise très appréciée et ce moment de convivialité est très important. L'Association continue dans de bonnes conditions, le nombre des adhérents reste à 18 personnes.

L'Association sera présente au vide grenier de Nieul du mois d'Août.

En ce qui concerne les personnes intéressées par notre Association, elles peuvent contacter le Président Stéphane Coudert au : 06.08.48.94.69

« Les Cœurs Joyeux de Nieul »

Association dynamique qui offre de multiples activités aux séniors. Créer des temps de rencontre et d'échanges, offrir le plaisir d'activités partagées et profiter pleinement de sa retraite tel est l'objectif des responsables.

Afin de répondre aux souhaits des adhérents, le club propose plusieurs activités hebdomadaires comme un atelier informatique, de la danse en ligne, des après midi belotte et scrabble.

Mais aussi des sorties avec des voyages d'une journée, des visites culturelles, touristiques, visites d'entreprises.

Tout d'abord « une escapade Corrézienne » le 5 mai avec la visite des Pans de Travassac (photo) ardoisière bien connue et les grottes Tourtoirac. D'autres projets de voyage sont lancés en Dordogne au mois de septembre avec la visite d'un élevage d'esturgeons et la fabrique de caviar, ainsi que la visite d'un moulin à huile de noix et huile de noisettes.

Est programmée également une visite d'entreprise ou musée au mois d'octobre. Ces activités constituent autant de moyens de découverte, de détente et de partage afin de rompre la solitude et l'isolement.

De nombreux moments de convivialité sont aussi présents avec la galette des rois au mois de janvier, après midi crêpes en février, un repas salle des fêtes au mois d'avril. un repas campagnard en plein air fin juin pour marquer le début de l'été.

N'hésitez pas, vous êtes à la retraite venez nous rejoindre, l'adhésion annuelle est de 25€ pour l'année 2026. Elle vous permet de bénéficier de réductions sur les sorties et les repas.

Atelier danse en ligne le jeudi matin de 9h30 à 11h00 salle des fêtes de Nieul,

Atelier informatique les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois de 14 h à 16h,

Atelier jeux belotte scrabble le jeudi de 14h à 17h salle Trigari,

Pétanque les mardis et les vendredis de 14h à 18h au stade Michel Moreau.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter : Claude Lamaud 06 17 85 40 16



Association Aide aux Seniors

Espace Simone Veil 16 rue du 8 mai 1945 87510 NIEUL

Une association de proximité à votre service

L'Association Aide aux Seniors (AAS) gère un service mandataire d'employées familiales et d'assistantes de vie. Ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap de plus de 18 ans afin de leur apporter une aide humaine dans le cadre de leur maintien à domicile.

Madame COIRAUD-BERTON Mélanie (référente du service) se déplace au domicile, à la demande et sur rendez-vous, pour expliquer le fonctionnement du service et évaluer les besoins : entretien du logement et du linge, accompagnement aux courses, aide à la préparation du repas, aide à la toilette, au transfert, surveillance, compagnie.... Elle pourra vous informer sur les aides financières envisageables et vous orienter vers les institutions partenaires (Conseil Départemental, Caisses de retraites...)

Le demandeur (ou bénéficiaire) est l'employeur de l'assistante de vie. L'Association Aide aux Seniors se charge de l'ensemble des démarches administratives pour le compte de l'employeur (contrat de travail, fiches de paye, déclarations URSSAF, remplacement des assistantes de vie pendant les congés ou arrêt maladie...).

Solliciter, notre service mandataire, soutenu par votre commune, c'est s'assurer d'avoir la même aide à domicile, à des jours et horaires fixes d'intervention !

Pour plus de renseignements contacter l'Association au 05 55 75 69 44 ou 06 85 02 88 18 les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 13h00, et de 9h00 à 12h00 le mercredi ou par mail :

association.aide.seniors@gmail.com

Mémoire de Nieul et Alentours

Comme déjà annoncé l'association Mémoire de Nieul et Alentours organise du **samedi 16 août au dimanche 20 septembre** l'exposition «**Des alsaciens chez nous 1939 – 1940**» au château de Nieul.

Des conférences accompagneront cette exposition.

Celles-ci se tiendront **le samedi 08 août à 15 h 00 à la salle des fêtes de Nieul** et **le vendredi 21 août à 18 h 00 à la salle des fêtes de Saint Gence**.

Cette exposition retrace, tout au long de cette période, **la préparation de l'arrivée** de ces alsaciens, **le départ de l'Alsace** après l'ordre d'évacuation du 01 septembre 1939 donné par le gouvernement, **le long périple en train** des premiers évacués sur le sol limousin arrivés dans la nuit du 3 au 4 septembre, **l'organisation et l'accueil dans les différentes communes de Haute Vienne**.

Ces conférences permettront de préciser et de développer **les difficultés rencontrées, les solutions mises en place au niveau départemental** (Nieul le 08 août), **les organisations retenues sur le territoire de nos communes, les témoignages recueillis des évacués alsaciens dans nos villages et les difficultés du retour en Alsace** (Saint-Gence le 21 août).

Des alsaciens chez nous
1939 – 1940
Les réfugiés alsaciens sur notre territoire

EXPOSITION

Château de Nieul

Du 16 août au 20 septembre 2026

les samedis et dimanches de 14h30 à 18h00

De 10h à 12h et de 14h30 à 18h00 à l'occasion des Journées du Patrimoine

Entrée libre

Association Mémoire de Nieul et Alentours en Limousin
<http://www.nieuletalentoursenlimousin.fr>

Logos: République Française, Ordre d'évacuation, Nieul, Centre Ouest, and various local partners.

Envie de faire briller votre association dans le Bulletin Municipal ?

Plusieurs pages vous sont réservées pour partager vos actualités, photos, activités et événements !

Comment ça marche ?

Présidents et secrétaires, envoyez-nous vos articles par mail au moment de la préparation.

Les 3 règles d'or pour être publié :

L'association doit être active au sein de la commune.

L'association doit être domiciliée à Nieul.

Restez courtois et respectueux dans vos propos.

À vos claviers, nous attendons vos actualités !

Naissances :

Iris Rateau le 21 février
Isaac Dinacaroupin le 27 avril
Niba Bidault Vigier le 11 mai

Mariages :

Mélissa Peyratout et Anthony Michaud le 16 mai
Mathilde Tricard et Thibault Desbrugeres le 28 juin
Nadège Marchadier et Jonathan Pascaud le 5 juillet
Anne-Sophie Auzemery et Axel Miguel le 12 juillet
Sylvie Bourdache et Franck Boutinaud le 9 août
Stéphanie Manonviller et Grégory Boivin le 20 septembre

Décès :

Jeanne Malivert le 29 janvier
Louis Adugard le 22 mai
Denise Dumeylet le 23 septembre
René Lamant le 12 octobre
Danielle Tricard le 14 octobre

Publication avec l'accord des personnes concernées ou leurs représentants.

Rencontre avec... Sidney GUIFFAUT, jeune porte-drapeau

Bonjour Sydney, ravi de te rencontrer, pourrais-tu te présenter aux Nieuloises et Nieulois ?

Je m'appelle Sydney, j'ai 18 ans et j'habite à Nieul. Je suis actuellement élève en terminale au lycée Turgot, en spécialités mathématiques et physique-chimie. Après le lycée, j'aimerais intégrer une classe préparatoire scientifique pour, plus tard, rejoindre le secteur Automobile.

Comment es-tu devenu porte-drapeau ?

Gabrielle Lavillard connaît ma passion pour l'histoire et m'a mis en relation avec l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) branche Haute-Vienne, et lors de l'Assemblée Générale à Couzeix, on m'a proposé de participer aux commémorations du 8 mai et de devenir porte-drapeau lors de cette cérémonie.

Que représente ce rôle pour toi ?

Être porte-drapeau est un véritable honneur. C'est important pour moi de faire vivre l'histoire et de préserver la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Ce rôle permet de rendre hommage à toutes les personnes qui ont combattu pour la liberté.

As-tu déjà participé à d'autres actions autour du devoir de mémoire ?

Oui, j'ai participé au Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) en seconde. C'est une expérience très enrichissante.

Puis, je suis intervenu auprès des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Nieul, à qui j'ai raconté l'histoire de l'enfant juif caché à Nieul et au lieu-dit Peygeard pendant la guerre sur lequel portait mon projet du CNRD. C'est d'ailleurs grâce à cette intervention que Gabrielle a connu ma passion pour l'histoire.

Selon toi, pourquoi est-il important de continuer ces commémorations aujourd'hui ?

Parce qu'il ne faut jamais oublier ce qui s'est passé. Les cérémonies et les projets de mémoire permettent de transmettre l'Histoire ainsi que les valeurs de paix, de liberté et de respect aux jeunes générations et de rappeler à quel point il est important de les protéger.



Concours « Ma Région en Images »

« Ma Région en Images » : la Nouvelle-Aquitaine à l'honneur

Concours photo gratuit lancé par l'association Territoires Nouvelle-Aquitaine (TNA), « Ma Région en Images » revient pour une 6^{ème} édition qui se déroulera du 1er juillet au 30 septembre 2026.

Ce concours met à l'honneur la beauté et la diversité du territoire Nouvelle-Aquitaine. Pour la 6^{ème} année consécutive, amateurs et professionnels de la photographie sont invités à envoyer leurs plus beaux clichés de la région. Jusqu'à 20 images sont acceptées par personne.

Ouvert à toute personne physique, majeure ou mineure de plus de 10 ans, avec autorisation des parents, le concours se déroulera du 1er juillet au 30 septembre 2026 (période d'envoi des photographies). Les participants devront envoyer leurs photographies via le bulletin d'inscription disponible sur [le site de TNA](#) en flashant le QR code :



Nieul © Sylvie Gwinner - Lauréate 2026

Remerciements

Merci à Monsieur Robert ROLLAND !

C'est une page de l'histoire de nos publications municipales qui se tourne. Après de nombreuses années passées à relire bénévolement, avec une rigueur et une fidélité sans faille, l'ensemble des communications écrites de la mairie, **Monsieur Robert ROLLAND** passe le flambeau.

La municipalité tenait à le remercier chaleureusement et publiquement pour ce travail de l'ombre, essentiel pour garantir une information claire et de qualité à tous les citoyens.

Ce rôle de relecture est désormais confié à **Gabrielle LAVILLARD et Catia DOUCET-PACAILLE**, qui veilleront à leur tour sur les prochains numéros.

Un grand merci encore à Monsieur ROLLAND pour son investissement au service des habitants de la commune, et bienvenue à notre nouveau binôme.

Mentions légales

Bulletin d'informations municipales :

Tirage : 800 exemplaires

Directeur de publication : Laurent BILA

Rédactrice en chef : Virginie GIANNONI

Mise en page : Stéphane DUPIC

Rédaction : Laurent BILA, Virginie GIANNONI, Stéphane DUPIC

Comité de relecture : Gabrielle LAVILLARD, Catia DOUCET-PACAILLE

Impression : C.D.T.P.I.

Suivez-nous :

www.facebook.com/mairiedenieul/

Abonnez-vous à la lettre mensuelle :

accueilmairie@nieul87.fr

Le site internet :

www.nieul87.fr

12 rue du 8 mai 1945 – 87510 NIEUL

Standard téléphonique ouvert de 9h à 12h - 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Accueil du public les matins du lundi au samedi et les après-midis de la semaine uniquement sur rdv.